



# LES EMBRUNS

Section Nord / Pas de Calais

Siège : Mérite Maritime C/O FRCPM Gare Maritime - Quai Chanzy 62200 Boulogne-sur-Mer  
Président Jean Paul ANDRIEUX, Tel : 06.62.54.54.97, Email : [jpandrieuxjp@bbox.fr](mailto:jpandrieuxjp@bbox.fr)

---

LA LETTRE 2019-1

février 2019

---

## LE MOT DU PRÉSIDENT

Chers amies et amis.

Voici le premier numéro des « Embruns » de l'année 2019, le précédent était le dernier de l'année 2018 quoique distribué, imprimé et envoyé tardivement pour des raisons techniques et de l'importance de son contenu ainsi que vous avez pu en juger et je pense l'apprécier.

Malgré ce retard je vous présente encore à tous mes meilleurs vœux de santé, et bonheur pour cette nouvelle année.

Il est bon que chacun dans sa région puisse être informé de l'ensemble des activités touchant notre section, très étendue géographiquement.

Nous avons à cœur de faciliter la venue aux réunions, comme nous avons décidé de le faire dernièrement à Sangatte. Force m'a été de constater que cela n'a pas atteint le but recherché et que très peu de nos membres ayant répondu positivement il nous a fallu annuler cette réunion.

Je veux espérer et croire qu'il n'en sera pas de même pour notre prochaine assemblée générale à laquelle assistera l'un des membres du bureau fédéral, comme il en a été décidé en conseil d'administration et cette fois ce sera José PERROT, référant pour la Manche, précédemment président de la section Seine Maritime.

Plus vous serez participatifs (même si cette participation est ponctuelle) et plus votre section sera forte et vous apportera des satisfactions !

Nous avons vu, malheureusement le nombre de nos adhérents diminuer, principalement du fait d'un nombre relativement élevé des décès, mais également de nombreuses radiations par notre fédération de membres non à jour de cotisations, et ce conformément à nos statuts.

Il est dommage de constater que malgré de nombreuses relances et des mises en garde de cette action, certains d'entre nous se sont éloignés de ce qui leur a valu leur décoration.

Je veux croire que ce n'est que passager et que nous aurons à cœur de nous réunir nombreux à nouveau.

Recevoir ces médailles n'est pas une fin en soi, un aboutissement, mais implique une participation et un lien fort avec l'ensemble des décorés.

C'est aussi pour cela que je dois également vous remettre à l'esprit, bien amicalement, ce qui suit,

## APPEL À COTISATION 2019

Les cotisations annuelles sont inchangées : 26 euros pour les membres actifs et 26 euros également pour les membres associés. Par contre les veuves de nos adhérents décédés paieront toujours 13 euros.

Les chèques sont à libeller à l'ordre du Mérite maritime et à adresser au Siège de la Section : Mérite Maritime, c/o FRCPM, Quai Chanzy 62200 Boulogne sur mer ou par virement, certains d'entre vous l'ont par ailleurs testé avec succès dès la fin 2017.

**Virement sur le compte de la section : HSBC FR BOULOGNE SUR MER**

Titulaire du compte : FED NAT DU MERITE MARITIME 71 rue d'Ambleteuse 62200 Boulogne-sur-Mer

Banque 30056 Guichet 00331 Compte n° 0331 005 9009 60

IBAN FR76 3005 6003 3103 3100 5900 960

## CÉRÉMONIES DE REMISE DE MÉDAILLES

### SHN BOULOGNE-SUR-MER

Cérémonie conviviale le 14 octobre 2018 dans les locaux de la SHN/SNSM de Boulogne-sur-Mer, pour la remise de la médaille d'Officier du Mérite Maritime à notre camarade Bernard BLAMENGIN par l'amiral NOGRET.

La présence de l'ancien ministre et maire de Boulogne-sur-Mer Frédéric CUVILLIER, ainsi que celle de Serge CARLOT, délégué départemental de la SNSM rehaussait l'importance de cette cérémonie

Assistaient nombre de membres de notre section NPC dont son président Jean-Paul ANDRIEUX  
La cérémonie s'est achevée autour d'un verre de l'amitié a réuni les membres de la SHN /SNSM.



Photo SHN

### CROSS GRIS NEZ



Le 15 Octobre 2018 l'Administrateur Général des Affaires Maritimes Jean-Marie COUPU, Directeur interrégional de la Mer Manche mer du Nord (DIRM MEMNor) a présidé la cérémonie de remise de décorations. au CROSS Gris-Nez

Ont été mis à l'honneur:

- AC1AM BONNAFOUS: chevalier de l'ordre national du mérite  
(déjà chevalier du Mérite Maritime membre de la section NPC)
- M. BROUTIER (Technicien Supérieur du Développement Durable - responsable du service technique) : chevalier de l'ordre du mérite maritime

Photo CROSS

**DUNKERQUE**, le 21 octobre 2018 dans le hall de la Communauté Urbaine de Dunkerque, une très belle cérémonie a réuni sous la présidence de madame KERKHOF, vice-présidente de la CUD, un grand nombre de personnalités du monde maritime, des élus, les représentants des ordres nationaux, pour procéder à la remise de décorations de la médaille d'honneur des marins, et de la médaille du mérite maritime. De nombreux membres de la section NPC qui organisait cette cérémonie étaient présents, dont son président Jean-Paul ANDRIEUX et les membres du bureau.



Photos Pierre VOLOIT - CUD

### Médaille d'Honneur des Marins :

José DEWULF, second maître ;  
Laurent LANDY, assistant officier ;  
Dany MOURET, patron mécanicien.





La dernière croix de chevalier a été remise par monsieur l'Administrateur Olivier NOURRAIN la veuve de Robert BECUWE. Croix décernée à titre posthume, le président ANDRIEUX a rappelé avant l'éloge du récipiendaire, faite par son ami d'enfance et également officier du mérite maritime Francis VANOOSTEN, que cette mesure était tout à fait exceptionnelle et reconnaissait la grande valeur de Robert BECUWE capitaine de remorqueur.

C'est sur cette dernière remise de croix, toute empreinte d'émotion et de cordialité que s'est achevée cette cérémonie. Une réception amicale avec le verre de l'amitié nous a ensuite tous réunis.



**Chevalier du Mérite Maritime :** Jean-Jacques FOURNIER commandant de port, Philippe LECOEUR officier de port, Olivier NOURRAIN administrateur principal des affaires maritimes, Emmanuel PELLETIER pilote et patron à la station SNSM de Dunkerque.

**Officier du Mérite Maritime :** Marie-Laure GRIFFATON conservatrice de musée.



Administrateur des Affaires Maritimes, Directeur Départemental Adjoint des Territoires et de la Mer, 5 personnalités du monde maritime ont été honorées à l'occasion de la remise des médailles d'honneur des marins, et de la médaille du mérite maritime. De nombreux membres de la section NPC qui organisait cette cérémonie étaient présents, dont son président Jean-Paul ANDRIEUX et les membres du bureau.

**Médaille d'Honneur des Marins :** Pierre COPPIN chef mécanicien, Didier RAMET patron à la pêche.

**Chevalier du Mérite Maritime :** Nadine FERTON ancienne directrice déléguée mer littoral, Laureline VALLAT – TINGAUD chargée de mission à la FRCPM.

**Officier du Mérite Maritime :** Jean-Pierre KINOO directeur général d'une société de pêche australe.

La cérémonie s'est achevée par la magnifique interprétation de « l'hymne du Mérite Maritime et de la médaille d'Honneur des Marins » par le groupe folklorique « Les Soleils Boulonnais ». Une réception amicale offerte par la municipalité, avec le verre de l'amitié nous a ensuite tous réunis.







## A bord du ferry « Calais Seaways »

C'est une cérémonie un peu inhabituelle qui a eu lieu à bord du « Calais Seaways » de la compagnie DFDS, au cours de la traversée Calais /Douvres/Calais le 13 décembre 2018.

Le commandant DELGERY, récemment promu chevalier du Mérite Maritime, a tenu être décoré à bord de ce transmanche pour son dernier voyage avant son départ en retraite.

A l'arrivée à Douvres, plusieurs membres de la compagnie, Danois, Anglais et Irlandais, dont la DRH, Gemma Griffin, venue spécialement pour cette occasion, ont rejoint à bord les responsables des services de Calais.

La cérémonie a pu ensuite commencer, et la médaille a été remise par le commandant Johann de Villars, qui a évoqué la brillante carrière du récipiendaire, devant la famille et les amis de Francis DELGERY.

En présence également de membres de la section Nord pas de Calais dont entre autres, le président de la section, Jean-Paul ANDRIEUX, retraçant l'histoire du Mérite Maritime, Bernard BARRON, président de la SNSM de Calais, le commandant JEAN, et Thérèse BOULLLOT de la section Manche.

Belle, cordiale et toute empreinte également de solennité pour cette cérémonie qui après la remise des cadeaux au commandant DELGERY et à son épouse, qui s'est achevée par le pot de l'Amitié servi au Light House Café. Le retour à quai a marqué la fin de cette cérémonie et le débarquement, le dernier pour le nouveau décoré, et de tous les invités.

## COMAR DUNKERQUE – CÉRÉMONIE DE PRISE DE COMMANDEMENT



Le mercredi 29 août 2018, sous la présidence du vice-amiral d'escadre Pascal AUSSEUR, Préfet maritime de la Manche Mer du Nord, le capitaine de vaisseau Jean-Charles LAUTH a succédé au capitaine de vaisseau Gaël VERPIOT lors de la cérémonie de prise de commandement au COMAR Dunkerque.

## ASSEMBLEE GENERALE DE LA SECTION

Elle se déroulera le dimanche 17 mars 2019 à 10h00 dans le salon d'honneur de l'hôtel de ville de GRAND FORT PHILIPPE en présence de José PERROT membre du bureau fédéral. Un dépôt de gerbe au monument aux morts de la commune conclura cette assemblée.

Nous vous attendons nombreux à cette réunion annuelle.

Un repas convivial sera ensuite organisé pour ceux qui le désirent au restaurant « Au Cap Compas » Port de plaisance – Quai Ouest à GRAVELINES.

## CONGRÈS EN SEINE MARITIME

Il se déroulera du 6 au 8 juin 2019 entre LE HAVRE et ROUEN. Il est programmé un peu plus tard que les précédents afin de profiter simultanément du spectacle grandiose de l'Armada.

L'ordre du jour et le programme sont détaillés dans la newsletter de la fédération jointe au présent journal.

En raison de la période choisie, les réservations sont à retourner rapidement et impérativement avant le 31 mars 2019 à :

**Christian QUILLIVIC, Président de la section Seine Maritime, c/o Hôtel des Gens de Mer  
44 rue Voltaire 76600 LE HAVRE**

**Courriel : [meritemaritime@gmail.com](mailto:meritemaritime@gmail.com) – tel 06 71 62 03 09**

Pour les adhérents qui ne peuvent s'y rendre, les pouvoirs sont à adresser au Président de la section dont les coordonnées sont rappelées en entête du présent bulletin.

**La section envisage** l'organisation du déplacement à ROUEN le 7 juin. Le bus partirait de DUNKERQUE avec arrêts à CALAIS et BOULOGNE pour arriver à 9h30 sur le site du congrès. Après le cocktail déjeunatoire, l'après-midi serait consacrée à la visite de l'Armada. Le retour serait assuré en fin de journée. Le bureau de la section travaille à l'organisation de cette journée, nous vous donnerons plus de détails ainsi que le tarif dès que possible.

## DÉCRETS

Décision portant attribution des Médailles d'Honneur des Marins du Commerce et de la Pêche :

*Pour le quartier de Dunkerque :*

*Pour le quartier de Boulogne-sur-Mer :*

Cette décision n'est pas encore parue à l'heure de l'impression du présent journal

Décret du 16 janvier 2019 portant promotion et nomination dans l'Ordre du Mérite Maritime :

*Pour le quartier de Dunkerque :* **Officier** : Marie-Françoise DARONDEAU **Chevalier** Christine DAMBRICOURT, Patrice RUYSSSEN, Patrick VERHILLE.

*Pour le quartier de Boulogne-sur-Mer :* **Officier** : Gérard BARRON, François NADAUD **Chevalier** Hubert KERVELLA, Jean-Luc LOUCHARD, Jean-Marc PUISSESSEAU.

En espérant n'avoir oublié personne.

## ADIEU LES AMIS

En juillet 2019 : POULAIN Guy de ECURIE, en décembre 2018 : DUFOUR Paul de OUTREAU, GOUPIL Alain de DUNKERQUE, en février 2019 : ROELANDT Aimé de DUNKERQUE.

## COORDONNÉES DE MESSAGERIE

Comme évoqué lors de notre dernière assemblée générale, nous allons favoriser les envois de courriers et revues par messagerie électronique dans le but de limiter nos frais de fonctionnement. Merci à chacun disposant d'un tel moyen de bien vouloir confirmer ses coordonnées à notre secrétaire à l'adresse suivante :

francis.routier@orange.fr

## RÉSEAU INTERNATIONAL DES AQUARIUMS

*Rédaction service communication NAUSICAA*



Il y a quelques semaines, lors du congrès mondial des aquariums qui s'est tenu au Japon, le Réseau International des aquariums (IAN) a élu un nouveau Président pour son Comité de Pilotage.

En effet, le comité composé de membres de différentes nations (la Chine, le Japon, les Etats-Unis, le Canada, plusieurs pays d'Europe...), a élu à l'unanimité Philippe VALLETTE, Directeur Général de NAUSICAA et Océanographe (*Philippe VALLETTE est également membre de notre section*).

Les aquariums mondiaux sont regroupés au sein de l'IAN (International Aquarium Network) ; l'IAN est notamment en charge de la coordination des Congrès Internationaux des Aquariums tous les 3 ans.

Les aquariums ont un rôle fondamental de sensibilisation du citoyen pour aider chacun à comprendre les enjeux pour la Planète, l'importance de l'Océan pour sa vie quotidienne et l'urgence à imaginer un mode de vie qui permette d'atténuer et de s'adapter au changement climatique tant qu'il est encore temps. A l'échelle mondiale, ce sont plus de 700 millions de visiteurs qui sont sensibilisés chaque année grâce aux aquariums auxquels il convient d'ajouter tous les citoyens touchés par les réseaux sociaux.

Ils ont également un rôle essentiel d'interface entre le public et les décideurs. Ils sont le relais de sentinelles de l'Océan Mondial et aujourd'hui ils s'unissent afin d'inciter à prendre les bonnes décisions pour que l'humanité puisse continuer à bénéficier des bienfaits et services rendus par les océans.

Face à la situation alarmante exprimée par le GIEC, les aquariums mondiaux regroupés au sein de l'IAN (International Aquarium Network) se mobilisent pour le changement climatique. Lors de la 10ème édition de l'IAC (Congrès International des Aquariums) qui se tenait du 5 au 10 novembre 2018 à Fukushima au Japon, les représentants des aquariums, concernés par la situation très préoccupante de la Planète et soucieux d'agir, ont signé un manifeste afin d'interpeller les décideurs mondiaux. Ce manifeste a été présenté par NAUSICAA lors de la Cop24.

Philippe VALLETTE est océanographe, Directeur Général de NAUSICAA, le Centre National de la Mer (Boulogne-sur-Mer), il a une vocation : faire connaître et aimer la mer afin d'inspirer de nouveaux comportements. Directeur du projet NAUSICAA depuis son origine en 1982, il en a été nommé Directeur Général en 1991, dès son ouverture.

En 2002, Philippe VALLETTE est à l'initiative de la création du Réseau Océan Mondial qui lance une campagne internationale de mobilisation en faveur de l'océan et dont il est l'un des Co-Présidents.

C'est au nom du Réseau Océan Mondial que Jean-Michel Cousteau et Philippe VALLETTE, ont mené des démarches auprès des délégations de différents pays auprès des Nations Unies pour obtenir l'officialisation de la Journée Mondiale de l'Océan le 8 juin, ce qui fut obtenu en 2007.

Philippe VALLETTE siège également au Bureau du Forum Global des océans, côtes et îles (instance qui suit les décisions prises en faveur des océans au Sommet mondial du développement durable de Johannesburg).

Depuis 2011, il a lancé avec ses équipes de NAUSICAA, un nouveau concept, celui de Blue Society, une société s'appuyant sur les ressources de la mer pour assurer notre développement. Elle s'appuie sur les piliers du développement durable (économie, société, environnement) en y ajoutant l'aspect politique et culturel.

Depuis mars 2013, Philippe VALLETTE a été élu au bureau du Conseil National de la Mer et des Littoraux.

En 2018, Philippe VALLETTE a ouvert, avec son équipe, l'extension de NAUSICAA qui s'articule autour d'un GRAND BASSIN de 5 000 m<sup>2</sup> reconstituant l'écosystème de la haute mer. L'exploitation durable de la haute mer est l'une des grandes promesses pour le futur de l'humanité et l'un des grands enjeux du 21ème siècle (avec le changement climatique et la préservation de la biodiversité), dont la mise en place de la gouvernance fait l'objet de discussions aux Nations Unies, depuis septembre dernier.

NAUSICAA est ainsi devenu l'un des plus grands aquariums au monde.



**DE TOURVILLE À JEAN-BART**

*Par Christian CARDIN Président fondateur de l'association Tourville*

Le projet Tourville trouve ses racines dans les années 1980 lorsque, jeune géologue originaire de COUTANCES (Sud Cotentin), Christian CARDIN qui travaillait pour le compte du Bureau de Recherches Géologique et Minière (BRGM) fut envoyé en mission dans la région du Val de Saire (Côte Est du Cotentin). Le soir, il prenait plaisir à rencontrer les marins et le patron d'un café du port de Saint Vaast la Hougue et se remémorait la « bataille de la Hougue » qui hantait son imaginaire depuis ses années collège grâce à la passion d'un professeur d'histoire.

Il gardait notamment le souvenir de l'amiral TOURVILLE qui combattit, en 1692, avec 44 vaisseaux de ligne, une coalition anglo-hollandaise deux fois supérieure en nombre (90 vaisseaux) au large de Barfleur. Les plus gros navires n'ayant pu s'approcher suffisamment près des côtes pour se mettre à l'abri des troupes françaises stationnées sur le rivage, furent encerclés en baie de Saint Vaast la Hougue et détruits par la coalition malgré les tentatives héroïques des marins français de repousser l'ennemi à l'aide de chaloupes.

Malgré plusieurs tentatives de récupération de matériel sur les épaves de ces navires dans les années qui suivirent cette défaite maritime, les vestiges des vaisseaux de la Hougue sombrèrent petit à petit dans l'oubli pour ne rester qu'un vague souvenir à caractère historique dans la mémoire populaire normande. Toutefois quelques vieux pêcheurs locaux connaissaient bien l'existence de ces lieux poissonneux qu'ils dénommaient « Les Carcasses de la Hougue ».

Passionné et opiniâtre, Christian CARDIN engage alors des recherches à terre et en mer pour la découverte de ces épaves. Il sollicite de la Direction des Recherches Archéologiques Sous-Marines (DRASM) l'autorisation officielle de fouilles mais essuie un refus, c'est sans compter sur son obstination et la poursuite de ses recherches va l'amener à déclarer officiellement aux affaires maritimes de CHERBOURG, la découverte de 5 épaves correspondant à des vaisseaux de ligne de l'escadre de l'amiral TOURVILLE coulés en juin 1692.

En juin 1992, dans le cadre des manifestations du tricentenaire de la bataille de la Hougue un musée maritime était officiellement inauguré sur l'île de Tatihou. Ce jour-là, Christian CARDIN réalisait que la mission qu'il s'était fixée dix ans auparavant lors de ses premières plongées sur les « Carcasses de la Hougue » était achevée. Désormais, environ 70 000 visiteurs découvrent chaque année, au travers du musée maritime de Tatihou, cet accident de l'histoire que fut La Bataille de La Hougue.

Les épaves de la Hougue étant sorties de l'oubli il se sentait prêt à lancer un nouveau défi d'une toute autre ampleur : la construction d'un de ces grands vaisseaux qui ont fait la gloire de la marine de France. Dans son esprit, il ne s'agissait pas de reconstruire un superbe vaisseau de plusieurs dizaines de millions de francs pour se faire plaisir mais de montrer comment, la construction « d'une cathédrale maritime », au cœur d'un village artisanal, lui-même intégré dans un parc historique et de loisirs pouvait être le support d'un développement économique et touristique, à l'échelle cette fois d'une région voire d'une nation.

Il créait, à l'automne 1992 l'Association Tourville.

La première étape de ce projet a consisté en la recherche des données disponibles pour entreprendre la construction. Nous ne disposons que de très peu d'éléments écrits en effet, ce qui caractérise la construction navale du 17<sup>ème</sup> siècle et des siècles précédents c'est qu'il s'agit d'une construction de type compagnonique, c'est à dire une construction qui se faisait par la transmission orale et gestuelle du savoir-faire des maîtres charpentiers de marine. Ce n'est qu'à partir de la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle que la construction des navires s'est développée à partir de plans d'architectes navals. Il existe cependant un document inédit du 17<sup>ème</sup> siècle sur lequel il est possible de s'appuyer pour envisager la construction d'un vaisseau de Louis XIV. Ce document anonyme, connu sous le nom **d'Album de Colbert** est conservé aux archives de la Marine à Vincennes. Il comporte cependant un certain nombre d'erreurs et de lacunes architecturales et ne constitue donc pas un traité de construction navale directement exploitable par des charpentiers de marine contemporains.

La découverte des « carcasses de la Hougue » a toutefois permis de faire un grand pas vers la constitution d'une base de données architecturales authentiques car deux, voire trois des épaves qui ont été coulées à la Hougue seraient contemporaines de l'album de Colbert et auraient été réalisées selon les mêmes principes de construction.

Restait à trouver un site d'accueil pour mener à bien cette entreprise. Le projet n'étant pas économiquement viable dans le Cotentin, la région qui serait retenue pour accueillir le projet Tourville devait correspondre à une zone géographique où l'on aurait pu construire un vaisseau au 17<sup>ème</sup> siècle. Sous Louis XIV, la France comptait 5 grands arsenaux destinés à la construction des navires de guerre du royaume. Il s'agissait des arsenaux de Toulon, Rochefort, Brest, Le Havre et de Dunkerque. Le littoral de Dunkerque, qui occupait une place d'importance stratégique face à l'Angleterre et à la Hollande, fit l'objet de toutes les attentions de Louis XIV qui confia aux ingénieurs Vauban et De Combes la charge de développer l'arsenal de Dunkerque ainsi que les places fortifiées de Gravelines et de Bergues.

La commune de Gravelines avec son environnement historique du 17<sup>ème</sup> siècle encore bien conservé et celle de Dunkerque, ancien arsenal de Louis XIV paraissait répondre aux critères d'implantation du projet Tourville. Christian CARDIN entamait alors, dès 1993, la tournée des maires de la communauté urbaine de Dunkerque (CUD) pour les convaincre de l'intérêt que pouvait représenter son projet pour le développement touristique et économique du littoral dunkerquois. Seul André DEMARTHE, maire de Grande Synthe à l'époque, fut enthousiasmé par le projet et décida de s'investir pour soutenir son implantation à Dunkerque.

Il fallait trouver un nom emblématique pour ce vaisseau et, au regard du site de construction, c'est tout naturellement JEAN BART qu'il serait baptisé, en hommage au célèbre corsaire anobli par Louis XIV en 1694.

En 1998 André DEMARTHE accepta d'initier le projet Tourville sur sa commune et mis à disposition une partie des anciens locaux inoccupés de l'AFPA pour y implanter « Port Royal » qui comprendrait la construction du Jean BART à l'échelle 1/15<sup>ème</sup> accompagnée d'une exposition sur les corsaires et la marine de Louis XIV. Un partenariat avec la ville de Grande Synthe fut rapidement engagé, celui-ci incluant notamment la mise à disposition partielle de moyens et de personnel de l'Association grandsynthoise « Le Rabot » dont l'objet était l'insertion et la formation par les métiers du bois de jeunes en difficultés.

Il est évident que l'implantation à Grande Synthe ne pouvait être qu'une escale dans le développement du projet Tourville, le temps de trouver un site portuaire adapté pour y jeter l'ancre de manière définitive.

Le résultat des élections de mars 2001 allait permettre à nouveau d'envisager Gravelines comme port d'attache puisque le nouveau maire, Bertrand RINGOT, qui fut directeur de l'office de tourisme de Gravelines, avait déjà témoigné de son intérêt pour le projet Tourville en y adhérant à titre personnel.

Le partenariat avec la ville de Gravelines a été établi sur la base d'une mise à disposition d'une ancienne poudrière de l'arsenal afin d'y implanter le concept Port Royal initié à Grande Synthe. La construction du vaisseau à taille réelle relèverait quant à elle d'une responsabilité de l'Association Tourville sur un terrain privé sans participation financière de la commune.



Après des travaux de terrassement, la construction du Jean BART a pu démarrer symboliquement le 14 décembre 2002 avec la pose des 4 éléments qui formeront la quille du vaisseau. Compte tenu des contraintes financières de l'association et en l'absence de financements conséquents de la part de grands mécènes et de collectivités locales, la construction devrait pouvoir s'achever vers 2025.

Parallèlement au chantier naval, l'Association Tourville a poursuivi l'aménagement des infrastructures qui composent le village artisanal ainsi que le futur parc historique.

Ces infrastructures concernent l'atelier des maquettes des sculptures ainsi que l'atelier de métallerie (pour le tournage de chevilles et pièces métalliques de grande dimension), la future

saurisserie (pour fumer du poisson à l'ancienne en utilisant les copaux et la sciure du Jean Bart et valoriser ainsi toute la filière bois dans une logique de développement durable et le bureau des charpentiers qui dominera la construction du Jean Bart



Autour de ces structures viendront s'implanter ultérieurement celles constitutives du parc historique et de loisirs (village corsaire, échoppe, monde d'images de synthèses etc...).

Une fois construit, l'idée maîtresse est que le Jean Bart quitte son village artisanal pour rejoindre son bassin historique qui serait creusé à proximité afin d'y être exploité à quai dans le cadre de manifestations et spectacles ludiques de type son et lumière (abordage de corsaires...) et pourquoi pas participer aux grandes manifestations du patrimoine maritime qui ont lieu régulièrement en France et en Europe (à Rouen, à Brest; à Bristol, à Gand...) et qui attirent des millions de visiteurs qui, en général, sont frustrés de n'avoir pu visiter les plus beaux voiliers du monde qui se retrouvent lors de ces rassemblements...

## MANIFESTATIONS SUR LE LITTORAL



**Du 6 au 14 avril 2019 à BERCK**

33<sup>ème</sup> édition des Rencontres Internationales de Cerfs-Volants

À l'honneur cette année, le voyage ! Voyage féerique à travers un univers de poésie, de rêverie et de magie, voyage culturel grâce à plus de 500 cerfs-volistes venus des quatre coins de la planète pour faire vous partager leur passion

**Du 21 au 23 juin 2019 : Escale à Calais**

Du 21 au 23 juin prochain, Calais accueillera en escale quelques grands voiliers européens. Les navires seront ouverts à la visite. Sur le quai une exposition consacrée au sauvetage en mer et à son histoire sera présentée.



**La Côte d'Opale fête la mer à Boulogne du 11 au 14 juillet 2019**

**Du 11 au 14 juillet 2019, la Ville de Boulogne-sur-Mer organise la 9<sup>ème</sup> édition de sa grande fête maritime.**

Depuis plus de 15 ans, c'est devenu un rendez-vous régulier, tous les 2 ans à la mi-juillet, la Côte d'Opale fête la mer à Boulogne-sur-Mer. Durant 4 jours, la mer et le monde maritime sont à l'honneur. Un rassemblement de bateaux traditionnels, des sorties en mer à bord de voiliers du patrimoine, des navires ouverts à la visite, un village des savoir-faire et des traditions maritimes, un marché de la mer, des chants de marin, des dégustations de produits de la mer, des expositions et de nombreuses animations pour petits et grands figurent au programme de cet événement régional.



### Vieilles coques et gréements traditionnels

Grands voiliers et voiliers traditionnels embarqueront des passagers pour des navigations de quelques heures. Grands voiliers, répliques historiques, navires administratifs et bateaux de pêche seront également ouverts à la visite. Une flottille d'anciens bateaux de travail et de voiliers classiques venue de toute la région, de Belgique, d'Angleterre et des Pays-Bas enrichira le rassemblement. Pour faire découvrir tous ces bateaux aux visiteurs, des parades nautiques commentées seront organisées.

### Les quais en fête

La manifestation est désormais installée le long du quai Gambetta jusqu'au bassin Napoléon. Ces quais en fête accueilleront plusieurs villages thématiques animés par des associations, des clubs sportifs, des professionnels maritimes, des acteurs de la protection de l'environnement et des artistes inspirés par le monde maritime.

Animé par des associations, le village du patrimoine maritime permettra de découvrir toute la diversité de ce patrimoine et la richesse des savoir-faire traditionnels. Dans une ambiance chaleureuse, il accueillera charpentiers de marine, sculpteur de figure de proue, modélistes, saurisseurs, mateloteurs... qui proposeront de nombreuses démonstrations.

Sur les différentes scènes de la fête, plus de cinquante concerts de chants de marins, de folk et de musique celtique sont programmés. A l'affiche, des groupes régionaux, français, européens qui se produiront chaque jour.

Villages, expositions et concerts seront librement accessibles au public.

**La Côte d'Opale fête la mer à Boulogne-sur-Mer est organisée par la Ville de Boulogne-sur-Mer, avec le concours de la Fédération Régionale pour la Culture et le Patrimoine Maritimes – FRCPM.**

## APPEL À COTISATION

Ne prenez pas de retard dans le règlement de votre cotisation, nous comptons sur votre participation rapide afin d'éviter les rappels désobligeants voire la radiation.

26 € pour les membres actifs (inchangé) **et les membres associés (nouveau)**,  
13 € pour les membres associés conjoints survivants de membres adhérents.

**Chèque** à libeller à Mérite Maritime et à adresser au siège de la section :  
Mérite Maritime C/O FRCPM Gare Maritime quai Chanzy 62200 Boulogne-sur-Mer

**Ou Virement** sur le compte de la section : HSBC FR BOULOGNE SUR MER  
Titulaire du compte : FED NAT DU MERITE MARITIME 71 rue d'Ambletouse 62200 Boulogne-sur-Mer  
Banque 30056 Guichet 00331 Compte n° 0331 005 9009 60  
IBAN FR76 3005 6003 3103 3100 5900 960

Ces cotisations nous sont indispensables pour couvrir les frais de fonctionnement de notre section.

**LA SECTION NE VIT QUE PAR VOTRE SOUTIEN !**